



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grèves

Question au Gouvernement n° 307

Texte de la question

SERVICE MINIMUM À L'ÉCOLE

M. le président. La parole est à Mme Françoise de Panafieu, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Françoise de Panafieu. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale.

Monsieur le ministre, la semaine dernière, vous avez proposé aux communes que l'État finance l'organisation d'un service minimum d'accueil des élèves en cas de grève.

Cette proposition répond à l'attente de milliers de familles qui respectent le droit de grève des fonctionnaires, mais qui ne veulent pas être prises en otage par le développement d'un conflit social auquel elles sont totalement étrangères.

Le 24 janvier prochain, pourtant, les familles parisiennes devront encore " se débrouiller " pour gérer la garde de leurs enfants, comme le dit l'adjoint au maire de Paris, chargé de la vie scolaire, puisque M. Delanoë a refusé de participer au dispositif que vous lui proposiez. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et sur quelques bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

" Se débrouiller ", c'est-à-dire prendre une journée de congé forcé, perdre une journée de salaire ou même une journée de travail indispensable pour l'entreprise.

" Se débrouiller ", c'est-à-dire renoncer à attendre des pouvoirs publics qu'ils prennent leurs responsabilités, comme vous venez de le faire, monsieur le ministre, et comme je le ferai en organisant l'accueil des petits Parisiens les jours de grève si je suis élue maire de Paris. *(Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. -*

Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le président. On se calme !

Mme Françoise de Panafieu. Monsieur le ministre, pour les communes dont les maires accepteront de mettre en place le service minimum d'accueil dans les écoles, pouvez-vous nous assurer que l'État financera le dispositif dès le 24 janvier prochain, date de la prochaine grève prévue dans la fonction publique ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Madame de Panafieu, oui, l'État financera l'accueil des élèves du premier degré lorsque des grèves empêcheront les familles de faire accueillir leurs enfants à l'école. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)*

L'État le fera non pas du tout parce que c'est une manière d'attenter au droit de grève - les professeurs ont évidemment le droit de ne pas enseigner -, mais parce que nous ne voulons pas pénaliser les familles, dont certaines sont souvent dans une situation très précaire, qui sont obligées de prendre une journée de RTT, de se débrouiller, comme vous dites, pour faire garder leurs enfants. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

Je signale que de nombreuses villes se sont déjà portées volontaires : Marseille, Toulouse, Caen, Le Havre, Vesoul, Chambéry, Châlons-en-Champagne, Périgueux *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un*

mouvement populaire) et bien d'autres, ce qui permettra aux familles de ne pas avoir à improviser, à leurs frais et dans l'urgence, la garde de leurs enfants. *(Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

D'autres communes, y compris Paris, ont préféré, par pure idéologie, par calcul politicien, dire aux familles : débrouillez-vous !

Alors faudra-t-il bientôt que les familles se débrouillent pour se déplacer ?

M. Bernard Roman. Monsieur le président, c'est la campagne municipale !

M. le ministre de l'éducation nationale. Faudra-t-il que les familles se débrouillent pour ramasser leurs ordures ?

Faudra-t-il qu'elles se débrouillent même pour aider les édiles municipaux à prendre les décisions nécessaires ?

Moi, mesdames et messieurs les députés, je ne ferai pas le choix de la désinvolture, je ne céderai pas à cette incroyable posture idéologique qui consiste à préférer les affinités politiciennes à la demande des familles.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur plusieurs bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)

J'ajoute avec d'autant plus de sérénité, mesdames et messieurs les députés de l'opposition, qu'un sondage vient de nous révéler que 80 % des familles françaises approuvent la décision du Gouvernement ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

Données clés

Auteur : [Mme Françoise de Panafieu](#)

Circonscription : Paris (16^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 307

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 janvier 2008